

PLOMEJA

- an 12
- 1806
- 1809
- 1814

1^o Sainte l'humette vierge et Martyre est la patronne de
L'Eglise succursale de flomeur.

2^o il y a, dit-on, dans cette succursale 1500 ames et
1200 communians.

3^o Deux freres sont absolument neceessaires pour la
deserte.

4^o on n'a pas encore designe de vicair pour cette
succursale.

5^o je desirerais que m^r Volant fût vicair de
flomeur.

6^o Le deservant de flomeur est mort Calvez ne à
Loctudy le 13 avril 1763 et frere le 8 mars 1788.

Le frere de flomeur s'appelle herve s^rome volant ne
à flomeur le 13 aout 1758 et frere à la St mathieu
1789

7^o personne dans cette succursale ne desire ni
l'etablissement ni la conservation des chapelles
domestiques.

Calvez deservant de flomeur

Outre l'Eglise succursale il y a dans la commune de Plomeur
deux chapelles disponibles et dans un état de décadence et
surveillance convenables.

1^o Trémignon, Chapelle dédiée à la sainte Vierge, est d'une
nécessité absolue pour la desserte de Plomeur, vu la dévotion
des fidèles, les confessions que l'on y entend pendant
l'année et surtout pendant le carême, et les messes qui
s'y disent.

2^o Saint Simeon, chapelle très utile pour dire la messe aux
fidèles et faire le catéchisme aux enfants.

à Plomeur 19 février 1806

Calvez desservant de Plomeur

Vu & approuvé par nous
maire de Plomeur le 29 pluviôse
an 12. / Larriat
maire

jusqu'à présent je n'avois
pas eu le temps de
vous adresser un état des
chappelles qui sont sur
ma paroisse.

je vous dirai qu'il n'y a
que deux ~~chappelles~~ chappelles
dans ma paroisse qu'on
juge nécessaire d'entretenir
qui sont celle de notre
Dame de l'Immaculée Conception
à une demi-lieue de l'église
paroissiale, et celle de St
côme à une demi-lieue
aussi du bourg. quant à
les autres elles sont dans
un assez bon état, mais elles
ont besoin d'argent et l'entre-
ten de beaucoup de réparations
intérieures.

W
Mon seigneur,

Dans la paroisse ou commune de plomier il n'y a
que deux chapelles libres pour le culte. deux autres
St Tréval, et Séglise de la ci-devant bourse sont
dans une entière dégradation. St Tréval est vendue
et il n'y a, non plus qu'à bourse que la Massonne.
Les deux Églises conservées et libres sont Notre Dame
de Trémouven et St Com. il y a aussi l'église
de St Ambroise, mais aussi détériorée que St Tréval
et bourse

Monsieur,
quand j'eus l'honneur de vous parler aujourd'hui huit
jours, j'avois oublié de vous demander quelle est

L'étendue de mes pouvoirs au Tribunal épiscopal.
il y a des cas réservés avec censure, d'autres sans sans
censure. Je voudrais savoir, Monsieur, quelle est
mon pouvoir dans ce sens

autre chose, Monsieur. . . nous avons moi, et
mes confrères un très mauvais voisin, Mr Louédon. il
vient de célébrer des noces dont la fille est épiscopale
et le garçon de la succursale; sans même demander
leur délivrance de banniers, leurs noces ont été célébrées par
ce Monsieur tout bonnement. . . autre mal, quand nous
refusons l'absolution à un enfant, ou une grande personne,
on va le trouver, et il passe par dessus tout. il se fait
de tout le canton des banuels, des messes soit à 15 à 12
à 20, qui scandalise le canton. certains honnêtes gens de
l'épiscopat, et de la Municipalité ont dit, que quand il y aurait
12 prêtres à St Jean Fromelin, ils ne pourraient jamais
de servir les messes, et banuels que perçoit Mr Louédon.

Selon ordre demande que le Monsieur ne fasse pas le
même qu'autrement nous ne pourrions mettre aucune
règle ni ordre dans nos parishes respectives

Monsieur,

Je ai l'honneur d'être avec le plus profond
Respect

otre Très humble
et Très obéissant serviteur
J^{ts} Trouboul de servante de
polomeur.

Le jour 28 février 1806

V

Mon cher Leclanche,

je te remets 84th pour messee. j'ai promis que je
t'en donnerai de 100 en 100, lequel je t'escouterai.

Comme Monsieur Le Cure de chef canton du pont St
= Labbe n'a qu'une seule existence et qu'il est prier que
vraisemblable qu'il ignore la situation des presbiteres &
chapelles de son canton, jereponds pour plomeur
je suis loge dans un presbitere qui a été vendu Les
paroissiens payent la ferme pour moi, l'acquisition
venue de suite par M. Monsieur Danielon demeurant
sur la place St Laurent. ~~Il~~ n'est pas en bonne
reparation, il s'en faut. Dernierement j'ai obtenu de
Monsieur Danielon la permission de la couvrir de
plâtre sous entendu, car la charpente en est si
mauvaise, qu'elle ne souffre pas Le loup Des ardoises.
L'ancienne saie ne sert plus qu'à loger du bois, toute la
boiserie en est pourrie, en outre tous les hyvers elle est
chargée d'eau.

j'ai besoin d'une permission de venir un nouveau
couvrir dont j'ai besoin de faire enquette.

Soy tu servidor y amigo ... el que
tu mano besa

Francisco Trouboul, Cura Deploment
20 junio 1809

Les chapelles invendues Deplomeur, sont notre
 Dame De Treminou et saint Com. St Thomas
 a été vendu et dans la dernière degradation, Les
 pierres nous appartiennent pas. L'ancienne Eglise de
 Beuzec nous appartient, elle nous offre également que
 la figure d'une grange en ruine. Les pierres
 et la maison nous appartiennent.

le
ro
...
...
...
...
...
De
De
...
les.
e.

plomeux le 30 juin 1814

Monsieur l'Ami

Ce sont mes occupations qui m'ont empêché de répondre plutôt à la lettre de monseigneur l'évêque datée du sept du courant mois, par laquelle il me demande un état des biens et revenus des fabriques de ma paroisse. on m'a dit qu'autrefois l'église de plomeux avoit des revenus et beaucoup de fondations; mes aujourd'hui on m'a perdu les titres, de manière qu'il ne nous reste plus qu'un boisseau d'orge de revenus du village de Traigne, pour l'église paroissiale. 2 set d'écritures dix neuf millions du pommé, et autant de seigles, neuf d'écritures trois cent cinquante huit millions d'orge et 2710 s en argent pour notre dame de trinimon. tout le reste est capuel; qui sont les offrandes des que les fideles donnent dont on ne peut pas donner un renseignement juste.

Monsieur m'a écrit engagé de prier ma le maire à prendre des mesures, ^{pour} que les réparations essentielles fussent faites sur ma maison; mais il s'est absenté avant que j'ai pu lui parler. j'ai été depuis trouver ma armoir et il m'a promis d'envoyer des ouvriers avant huit jours. Le jour ne m'a pas fait voir la belle saison avancée et ma maison est toujours en statu quo. je vous le dis à vous même mon cher ami, que si je ne faisais pas de changement par lequel est impossible de pouvoir l'obtenir.

Je pressais cependant je pressais qu'on ne fera rien
de tout cela. c'est à vous seul mon cher ami que j'ai écrit
cela et je ne veux pas que d'autres le sachent. il me fait de
la peine certainement prendre une pareille résolution;
mais je préfère ma santé et mon vie, à la province
de ploumeau.

J'ai l'honneur de vous saluer de toute la
Sincérité de mon cœur

MONTAN D. De ploumeau

paroisse de ploumeur.	biens anciens	maisons.	valeur capital.	produit annuel.	rentes restituées.	rentes par legs et donations.	rentes de fondations.	charges.	revenu net.	observations.
	rentes en gros et en argent savoient un arpent deau du Yzoument. un boisseau de seigle. un boisseau de froment deorge et deau hirs et cinquante centimes en argent		quatre cents soixante et un francs	vingt et trois livres par an.					vingt trois livres par an.	L'église de ploumeur avoit encore d'autres rentes et qui sont par elle fondées; mais on en a perdu les titres, et on ne peut pas les poursuivre. Morville Doyen de ploumeur